



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COMPTE RENDU DE LA 5EME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019, A SAINTE-ANNE

**Sainte-Anne, le mercredi 25 septembre 2019**

Ce jour, les conseillers municipaux se sont réunis lors de la 5ème session ordinaire du Conseil Municipal de l'année 2019. Le maire Christian Baptiste a présenté à la population deux points :

- les recommandations émises par la Chambre Régionale des Comptes en date du 9 juillet 2019, sur la gestion communale
- et la décision modificative du préfet intervenue sur le budget primitif de 2019.

Ensuite, les élus ont statué sur plusieurs dossiers concernant les projets de rénovation d'ouvrages, le plan pluriannuel d'investissements, l'éducation et la petite enfance.

**1/Concernant la gestion municipale, le déficit a été réduit de moitié.** La collectivité est passée d'un déficit de près de 7M€, en 2014 à 3,4 M€ en 2018. En priorisant les dépenses, en maîtrisant la masse salariale et en renégociant les emprunts, la collectivité a pu amorcer le redressement et réaliser des économies. Pour autant, les élus prennent acte de l'ensemble des dispositions stipulées dans l'avis n°2019-0076 en date du 9 juillet 2019, de la CRC et de celles émises par l'arrêté préfectoral n°971-2019-08-23-001 du 23 Août 2019 portant décision modificative du budget primitif 2019. En effet, pour accélérer la résorption du déficit et revenir à l'équilibre plus rapidement, le Préfet a activé le levier de la fiscalité. De nouveaux taux d'impositions ont été fixés par le Préfet et intégrés au budget primitif 2019 permettant de dégager près de 1 800 000€. Par ailleurs, la collectivité continue à réduire ses dépenses de fonctionnement sans pour autant obérer les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie de la population.

**2/Rénovation nécessaire du clocher de l'église du bourg et de l'éclairage du stade :** Pour poursuivre la rénovation du patrimoine culturel et des équipements sportifs tout en limitant la part d'investissement sur fonds propres de la commune, les équipes techniques de la ville mettent en place activement de nouveaux partenariats. Fort de l'intérêt suscité par ces projets, tant par la technicité des travaux en matière de génie civil ou d'amélioration du service public, les plans de financement intègrent désormais respectivement 99 000€ de subvention de la DAC pour la rénovation du clocher de l'Eglise et 1 100 000€ de subvention de la Région Guadeloupe, pour la rénovation de l'éclairage du stade et des terrains annexes.

**3/Modification du Programme Pluriannuel des Investissements Durables :** Pour assurer un développement raisonné et responsable de la ville, le PPID approuvé le 12 avril 2019 a été modifié afin d'intégrer les autorisations de programme et les crédits de paiement concernant les projets suivants : réfection des voiries communales, sécurisation et rénovation des bâtiments publics, construction du groupe scolaire de Chateaubrun, rénovation du clocher de l'Eglise et gestion dématérialisée du patrimoine funéraire, du cimetière.

**4/L'éducation et la petite enfance, une priorité pour l'équipe municipale.** Fort de l'expérimentation positive menée de novembre 2018 à juin 2019, dans les écoles maternelles Georges TROUPE à Ffrench et Rigobert ANZALA à Bel Etang, les élus ont acté la création d'une garderie périscolaire. Les études financières réalisées permettent à la commune d'offrir ce nouveau service sans pour autant fragiliser l'équilibre budgétaire. La garderie périscolaire fonctionnera en période scolaire le matin et le soir et pourra accueillir 12 élèves à Bel-Etang et 23 à Ffrench. Huit associations ont été sélectionnées pour animer les temps de pause méridienne. Pour permettre à chaque élève d'avoir accès à un environnement numérique, les élus ont voté l'acquisition de valises numériques. Ces kits comprennent chacun, une quinzaine de tablettes, un ordinateur portable pédagogique, six robots programmeurs et un vidéo projecteur interactif. Dans un premier temps, les écoles Albert LAZARD (Douville), Victor VALIER (Grands-Fonds), Raymond et Gisèle MATHURINE (Deshauteurs) et Richard PIERROT (Chateaubrun) seront équipés. Enfin, les tarifs de la restauration scolaire ont été revalorisés. Inchangés depuis 2011, cette revalorisation tient compte de l'évolution des charges annuelles et des coûts des matières. Pour une meilleure équité de la participation des parents, une cinquième tranche est désormais proposée.

*Afin de relayer cette information auprès du public et de nos concitoyens,  
la présence de la presse est vivement sollicitée.*

Contact Presse : Marine FLORY - 0690 76 32 53 - [communication@ville-sainteanne.fr](mailto:communication@ville-sainteanne.fr)

# ANNEXES

## Taux d'imposition, à compter du 1er octobre 2019 :

	2018	2019
Taxe d'habitation	27,14%	31,44%
taxe foncière non bâti	69,42%	80,42%
Taxe foncière sur le bâti	23,50%	27,22%

\* Taux moyen par strate (même nombre d'habitants compris entre 20 000 et 50 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé) - Source : [www.impot.gouv](http://www.impot.gouv) (année 2017)

## Nouvelle tarification de la restauration scolaire

Tranche du quotient familial	Tarif	Observations
0 à 150 €	27,00 €	
151 à 320 €	30,50 €	
321 à 533 €	33,00 €	
534 à 1000 €	38,50 €	
Plus de 1000 €	40,00 €	Nouvelle tranche
Occasionnel (primaire)	4,00 €	
Collège de Douville	5,00 €	
Portage de repas à domicile ainés	6,00 €	
Autres adultes (commensaux)	8,00 €	
Crèche et halte -Garderie	3,75 €	
ACM(Accueil Collectif de Mineur)	6,00 €	
Autres prestations de services	Selon devis validé par l'exécutif ou son représentant	

## Financement de la rénovation du clocher de l'église

<b>Total Dépenses</b>	<b>659 955,00 €</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	
Département	100 000,00 €
Etat- DETR	50 000,00 €
Région	355 000€
DAC	99 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>249 000,00 €</b>
<b>AUTOFINANCEMENT VILLE</b>	<b>55 000€</b>

## Plan de financement de la rénovation de l'éclairage du stade

	AP HT
Etudes	150 000,00 €
Acquisition foncière	0,00 €
Travaux	700 000,00 €
Equipements	350 000,00 €
Mobilier	0,00 €
Divers	50 000,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 250 000,00 €</b>
<b>Subventions</b>	<b>1 100 000,00 €</b>
Europe	0,00 €
Etat - DETR	
Etat - FSIL	
Etat - CNDS	0,00 €
Etat - DAC	
Région	1 100 000,00 €
Département	0,00 €
Riviera du Levant	0,00 €
ADEME	0,00 €
EDF	0,00 €
Autres	0,00 €
<b>Autofinancement avant FCTVA</b>	<b>150 000,00 €</b>
FCTVA	140 000,00 €
<b>Autofinancement</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total recettes</b>	<b>1 250 000,00 €</b>

## Tarification de la garderie scolaire

Quotient familial	0 à 320 €	321 à 1000 €	> 1000 €
Tarif matin ou soir	11,00 €	14,00 €	18,00 €
Tarif matin/soir	22,00 €	28,00 €	35,00 €

## Programme Pluriannuel des Investissements Durables

### PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2019 - 2024

N° AP/CP	INTITULE	AP HT	AP TTC	% réalisé	CP 2019 HT		CP 2020 HT		CP 2021 HT		CP 2022 HT		CP 2023 HT		CP 2024 HT	
					Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions	Dépenses	Subventions
1	REFECTION DES VOIRIES COMMUNALES	1 743 000,00 €	1 891 155,00 €	0,00%	543 000,00 €	520 659,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	0,00 €
3	SECURISATION ET RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS	926 000,00 €	1 004 710,00 €	0,00%	476 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €
4	CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRUN	6 537 574,00 €	7 093 267,79 €	0,47%	50 000,00 €	0,00 €	870 500,00 €	0,00 €	2 793 037,00 €	0,00 €	2 793 037,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5	CIMETIERE	400 000,00 €	434 000,00 €	0,00%	69 125,00 €	18 000,00 €	193 875,00 €	42 000,00 €	137 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6	RENOVATION EGLISE	892 000,00 €	967 820,00 €	3,84%	464 298,00 €	195 930,00 €	393 472,00 €	318 504,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX</b>		<b>9 206 574,00 €</b>	<b>9 989 132,79 €</b>	<b>1%</b>	<b>1 069 000,00 €</b>	<b>670 659,00 €</b>	<b>1 420 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 343 037,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 343 037,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>550 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>